

Recruitment of Integrity Commissioner for the City of Ottawa

The City of Ottawa is currently seeking applicants who are interested in serving as the Integrity Commissioner for the City of Ottawa. The appointment will be on a part-time, as required basis, for a one-year term with the possibility of a five-year term extension.

The Integrity Commissioner is an independent officer who reports directly to City Council and whose powers and duties are set out in the *Municipal Act, 2001*.

The role of the Integrity Commissioner is to provide advice, complaint resolution and education to Members of Council and members of local boards on the application of the City's codes of conduct, the *Municipal Conflict of Interest Act* and other related policies. The Integrity Commissioner is also responsible for fulfilling the roles of Meetings Investigator and Lobbyist Registrar under the *Municipal Act, 2001*.

The qualifications for the position include, but are not limited to:

- Previous municipal, governance, procedural and/or ethics experience (e.g. former Chief Administrative Officer, Clerk, municipal lawyer, similar experience in another level of government);
- Knowledge of municipal government and the accountability and transparency provisions of *the Municipal Act, 2001*;
- Understanding of Council operations and policies, including the City's Accountability Framework;
- Ability to provide services on a part-time, flexible and as-needed basis, without competing employment demands;
- Credibility with City Council, staff, public and media;
- The ability to receive complaints and conduct investigations in both official languages; and
- No specific connection or interest with the City (specifically a financial or business relationship).

Details on the mandate, duties and role of the Integrity Commissioner can be found at ottawa.ca/integrity.

Criteria and principles to be applied to the hiring process include the Integrity Commissioner's independence and impartiality, confidentiality with respect to the Integrity Commissioner's activities, and the credibility of the Integrity Commissioner's investigation process.

A letter of interest accompanied by a current resume may be submitted by mail or email in confidence by May 31, 2021, at 4 pm to the attention of:

M. Rick O'Connor, City Clerk
110 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1P 1J1

Email: integrityrecruitment@ottawa.ca

The City of Ottawa promotes the principles of diversity and inclusion and adheres to the tenets of the Canadian Human Rights Act and the Ontario Human Rights Code. We encourage applications from women, Aboriginal peoples and persons of all races, ethnic origins, religions, abilities, sexual orientations, and gender identities and expressions. The City of Ottawa provides accommodation during all parts of the hiring process, upon request, to applicants with disabilities. If contacted to proceed to the selection process, please advise us if you require any accommodation.

Recrutement du commissaire à l'intégrité de la Ville d'Ottawa

La Ville d'Ottawa est actuellement à la recherche de candidats qui aimeraient assumer le rôle de commissaire à l'intégrité de la Ville d'Ottawa. Le titulaire occupera ce poste à temps partiel, en fonction des besoins, et son mandat sera d'un an, avec possibilité d'une prolongation de cinq ans.

Le commissaire à l'intégrité est un agent indépendant qui relève directement du Conseil municipal et dont les attributions sont définies dans la Loi de 2001 sur les municipalités.

Le rôle du commissaire à l'intégrité est de faire connaître aux membres du Conseil municipal et des conseils locaux les codes de conduite de la Ville, la Loi sur les conflits d'intérêts municipaux et les autres politiques connexes, ainsi que de donner des conseils sur leur application et de résoudre les plaintes en la matière. Il doit également s'acquitter du mandat d'enquêteur pour les réunions et de registraire des lobbyistes en vertu de la Loi de 2001 sur les municipalités.

Le titulaire du poste doit posséder, entre autres, les qualités suivantes :

- Expérience dans les domaines municipal, administratif, procédural ou éthique (postes de directeur général, de greffier municipal, d'avocat municipal ou leur équivalent dans un autre ordre de gouvernement);
- Connaissance de l'administration municipale et des dispositions de la Loi de 2001 sur les municipalités relatives à l'imputabilité et à la transparence;
- Compréhension du fonctionnement et des politiques du Conseil, y compris le Cadre de responsabilisation de la Ville;
- Capacité à fournir des services à temps partiel, selon un horaire flexible et en fonction des besoins, sans interférence d'un autre emploi;
- Crédibilité devant le Conseil municipal, le personnel, le public et les médias;
- Capacité à traiter les plaintes et à faire enquête dans les deux langues officielles;
- Aucun lien particulier ni intérêt direct dans la Ville (relations d'affaires ou rapports financiers).

Les détails du mandat, des fonctions et du rôle du commissaire à l'intégrité se trouvent à l'adresse ottawa.ca/integrite.

Les critères et principes qui régissent le processus d'embauche sont l'indépendance et l'impartialité du commissaire à l'intégrité, la protection de la confidentialité de ses activités et la crédibilité du processus d'enquête du commissaire.

Vous pouvez envoyer à titre confidentiel une lettre de motivation ainsi qu'un curriculum vitae à jour par la poste ou par courriel au plus tard le 31 mai 2021, à 16 h, à l'attention de :

M. Rick O'Connor, greffier municipal
110, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1P 1J1

Courriel : recrutementdintegrite@ottawa.ca

La Ville d'Ottawa tient à promouvoir les principes de diversité et d'inclusion. Elle se conforme à la Loi canadienne sur les droits de la personne et au Code des droits de la personne de l'Ontario. Nous encourageons les femmes, les autochtones et toutes les personnes, quelles que soient leurs races, leurs origines ethniques, leurs religions, leurs aptitudes, leurs orientations sexuelles, leurs identités sexuelles et leurs expressions de genre, à présenter leur candidature. La Ville d'Ottawa offre, sur demande et pendant tout le processus d'embauche, des mesures d'adaptation aux personnes handicapées qui présentent une demande d'emploi. Si l'on vous contacte parce que vous avez été retenu pour la prochaine étape de la sélection, veuillez nous indiquer si vous avez besoin de mesures d'adaptation.